

Royaume du Maroc  
Conseil National des Droits de l'Homme

Département Information et Communication

## المجلس الوطني لحقوق الإنسان في الصحافة الوطنية

### LE CNDH DANS LA PRESSE NATIONALE

16 Février 2011  
فبراير 16 2011

Revue de Presse du Conseil National des Droits de l'Homme

 CNDH

## Installation de la commission régionale de Rabat-Kénitra

La cérémonie d'installation officielle de la commission régionale des droits de l'Homme se tiendra aujourd'hui à Rabat, sous la présidence de Driss El Yazami, président du Conseil national des droits de l'Homme. La commission régionale représente les villes de Rabat, Kénitra, Khémisset et Salé.

Revue de Presse du Conseil National des Droits de l'Homme

## تنصيب اللجنة الجهوية لحقوق الإنسان بالرباط- القنيطرة

سيترأس رئيس المجلس الوطني لحقوق الإنسان، أويوس البرمي، حفل تنصيب أعضاء اللجنة الجهوية لحقوق الإنسان بالرباط- القنيطرة التي تضم عمالات وإقليم : الرباط سلا، الصخيرات - تمارة، القنيطرة، الخميسات سidi قاسم وسيدي سليمان ، وذلك يومه الخميس 16 فبراير 2012 بفندق صومعة حسان بالرباط ابتداء من الساعة الثالثة والنصف بعد الزوال .

وبالإضافة إلى الإعلان عن تركيبة اللجنة وتنصيب أعضائها، سيتم خلال هذا الحفل تقديم مهام و اختصاصات اللجان الجهوية لحقوق الإنسان كما جاءت بها مقتضيات التمهير المحدث للمجلس الوطني لحقوق الإنسان، حيث تضطلع هذه اللجان حسب المادة 28 منه . ويعين أعضاء اللجان الجهوية من لدن المجلس ياقتراح من رئيسه، بناء على الترشيحات التي يرفعها رئيس اللجنة الجهوية إليه.

Revue de Presse du Conseil National de la Protection de l'Homme

**شهادات «صادمة» لسجناء الحق العام وموظفون في «قفص الاتهام»**

## زيارة مفاجئة للوديع وحقوقين «تريلك» إدارة سجن عين قادوس

إلى أربعة طلبة قاعدين	فاس مع قوات الأمن على	في إضراب عن الطعام في سجن
معتقلين على خلفية ملفات	خلفية احتجاجات طلبية	نارة ٥٠ يوماً، للتضامن
مواجهات شهدتها جامعة	وكان هؤلاء الطلاب قد دخلوا	مع طالب قاعدي آخر تجاوز
مواجهات اوضاعهم داخل		يتحسّن اوضاعهم داخل

فاس  
لوحسن والبيعام

افتربت، إدارة السجن المحلي عن قادوس في فاس، صباح أول أمس، بسب زيارة لم تكن متوقعة لأسيا الوديع، عضو مؤسسة محمد الخامس لإغاثة إنماج السجناء، رفقة حوالي ١٢ من فعاليات حقوقية لدى حلها صفة الائتمان إلى المجلس الوطني لحقوق الإنسان، وقد زارت أسيا الوديع مختلف أجنحة السجن واستمعت إلى شهادات «صادمة» لعدد من السجناء، وفهم عنتليو، جبار، الأحمراء، والنمساء، وأشتكى جل السجناء الذين تم الاستئناف إلى إفادة أنهم حول ضرورة اعتنائهم من غياب التطبيب، ومن انعدام الوعاء، ومن عدم احترام المعايد التي تعطي لهم بولوج مصحة السجن، وقالت المصادر إن بعض السجناء تحدثوا عن وجود اختلالات في معاير إدخال السجناء لـ«الإقامة» في هذه المصحة لتنافي العلاجات، وأشتكى عدد من السجناء من وضع الاختناقات في أجنحة الحق العام، مع ما يؤدي إليه هذا الوضع من ظهر انتشار الأمراض العدبية والآرás، التقى وما يسفر عنه، في بعض الحالات، من محاولات أعداء جنس، ومن انتشار لـ«الزبونة»، وفانون العاب، في هذه الأجنحة، التي عادة ما يسيط فيها الأقواء وأصحاب «الاختلافات»، فوتهم على «الضفاعة»، بذكرية، من بعض الموظفين، وأوردة يحضر المعتقلين تفاصيل عن «شخص تعذيب»، تعرضوا لها من قبل موظفين داخل السجن، كما هو الحال بالنسبة إلى المعتقل «.». الذي طلب بـ«انتصافه»، في ملف اعتداء تعرض له قبلزيد من عشرة موظفين، واستمعت أسيا الوديع

السجن، وقال هؤلاء الطلبة إنهم يعانون من مشاكل تقليش، شبه يومية لزبناتهم ومن تهديدات من موظفين في السجن، وحرصن الوقد، خلال هذه الزيارة التي جعلت عدد من الموظفين يصابون «بالصدمة» بسبب التصرّفات المتقاذلة للسجناء، على تسجيل جل ما ورد عليهم من إفادات، كما حرصن الوديع على تدوين أرقام المعتقلين الذين تحدث عدد منهم عن معاناة أخرى يقولون إنهم يعيشونها أثناء فترات التحقيق معهم في مقرات الشرطة وأثناء عرضهم على جلسات المحكمة، وقال بعض السجناء «الناس» إنهم يرثّلون على مثل هذه الزيارات المقاضية للمرأة التي يناديها عدد من السجناء بـ«بابا»، وما ستركتش عنه من تقارير، لـ«تصحيح» الوضع داخل هذا السجن.

٣

Revue de Presse du Conseil National des droits de l'Homme

# Le printemps arabe s'invite au Siel

- Forte présence des pays arabes avec l'Arabie saoudite à l'honneur

- Débats sur la situation en Syrie

- Des rendez-vous à ne pas manquer ce week-end

**L**e Salon international du livre (Siel), qui se poursuit à Casablanca jusqu'au dimanche 19 février, connaît une grande affluence. Une riche programmation ponctue en effet le Siel avec plus d'une cinquantaine de conférences et rencontres en attendant le dernier week-end du salon qui va attirer des foules. Écoliers, étudiants et professionnels vont certainement prendre d'assaut le Siel, même si beaucoup d'entre eux se plaignent de l'instauration cette année d'un droit d'entrée de 5 DH pour les étudiants et professeurs et 10 DH pour le grand public, alors qu'ils y accédaient gratuitement lors des précédentes éditions. N'empêche, les organisateurs tablent sur plus de 500 000 visiteurs, dont 80 000 jeunes et écoliers.

L'édition 2012 est surtout marquée par une forte présence des éditeurs en provenance des pays arabes, la prédominance d'une programmation en langue arabe initiée par le ministère de la Culture ainsi que de nombreuses conférences arabophones. Le printemps arabe et les mutations qui traverse la région figurent bien évidemment au cœur des débats. «Le printemps arabe vu de l'étranger» est d'ailleurs le thème de l'une des conférences consacrées à ce sujet ce samedi à 15h. Cet intérêt particulier pour le monde arabe s'explique aussi par le fait que l'Arabie saoudite est l'invitée d'honneur du salon. Rappelons qu'en 2011, c'est l'Italie qui était mise en avant. Un choix motivé par les bonnes relations qui unissent les deux pays frères et la production culturelle de ce pays du Golfe, indique Hassan El Ouzzani, directeur du livre au ministère de la Culture. Le but aussi est de faire connaître aux Marocains le contenu et la tenue de la culture saoudienne, d'une part, et faire découvrir la culture marocaine aux Saoudiens, d'autre part», selon les termes de Mohamed Ben Abderrahmane Al Biehr, l'ambassadeur de l'Arabie saoudite au Maroc. L'Arabie saoudite occupe donc le stand le plus grand durant cette édition (592 m<sup>2</sup>) où le public aura l'occasion de découvrir la production littéraire de ce pays du Golfe. A noter que les Saoudiens avaient prévu des shows musicaux pour présenter les tra-

ditions culturelles de leur pays au public marocain, mais les événements tragiques que vivent les Syriens les ont poussés à baisser le niveau de leur participation au

Le Siel voit également la participation, sur un stand commun, du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), le Conseil national des droits

de l'homme aujourd'hui de plus de 3 000 titres. Plusieurs nouveaux titres paraîtront également à l'occasion de cette édition du Siel dans la collection du CCME.

Par ailleurs, en partenariat avec l'Institut français du Maroc, des moments de rencontre et de convivialité sont programmés en dehors du Siel, dans le cadre des Nocturnes du Salon. Il s'agit d'une série de dialogues et de spectacles organisés au Diwan de Bab El Bahr sur la place de Sidi Bouâma dans l'ancienne médina de Casablanca. Et le pavillon de la France n'est pas en reste. Rencontres, échanges et découvertes autour du livre se succèdent durant la journée sur le stand France. Nouveauté cette année: les rencontres se poursuivent en soirée. Les Nocturnes du Siel proposent en effet chaque

soir des lectures, des concerts littéraires, des spectacles, des impromptus au Diwan de Bab Al Bahr.

Plusieurs rendez-vous incontournables sont également proposés avec des personnalités que le stand France reçoit parmi lesquelles Stéphane Bern et ses Secrets d'histoire, Tata Milouda, humoriste d'origine marocaine, et Laurence Cosse (ce samedi à 14h30). La littérature jeunesse est également



*Promouvoir la lecture auprès des jeunes est l'un des objectifs du salon international du livre de Casablanca. Les organisatrices tablent sur plus de 500 000 visiteurs, dont 80 000 jeunes et écoliers (Ph. Khalifa)*

salon, se contentant de conférences animées par des hommes de lettres venus spécialement de l'Arabie.

Les éditeurs libyens sont également présents en force malgré les événements qui secouent leur pays. En effet, pas moins de 17 éditeurs publics et privés libyens ont fait le déplacement. «Il y a aujourd'hui une ruée avec tout ce qui rappelle le pouvoir autoritaire de l'ancien régime», affirme Ali Alioui, président de l'Union des éditeurs libyens, qui note d'ailleurs un flux plus important des visiteurs sur les stands libyens par rapport aux anciennes éditions.

Pour ailleurs, une rencontre spécialement dédiée à la situation en Syrie a été organisée mardi 14 février par le CCME. Parmi les intervenants figurent d'émigrants chercheurs et activistes syriens, dont notamment Bassma Kodmani, chargée de mission au CNRS et chercheur associé au CERI (Sciences-Po), elle vit aujourd'hui à Paris et a été récemment désignée porte-parole du Conseil national syrien. Radwan Ziadeh, fondateur et directeur du Centre de Damas pour les études des droits de l'homme, participant actif du «Printemps de Damas», qui a dû quitter la Syrie. Outre les pays arabes, l'édition de cette année s'ouvre aussi sur d'autres cultures et langues avec des intervenants en provenance de Turquie, Malte, Grande-Bretagne et même de la Macédoine.

de l'homme, le Conseil de la concurrence et l'Instance centrale de prévention de la corruption. Plus d'une centaine d'invités, en provenance de plus de 15 pays et du Maroc y sont accueillis dans deux espaces conçus à cet effet, réunissant au cours d'une même journée des événements en parallèle: la salle de conférences et l'espace de rencontres. Le programme du CCME est ainsi conçu autour de trois



*Le pavillon de l'Arabie saoudite, invitée d'honneur de cette édition, ne déçoit pas. Il s'agit du plus grand stand du salon (592 m<sup>2</sup>). (Ph. Khalifa)*

axes: l'écriture au féminin, l'immigration dans tous ses états ainsi que des rencontres dédiées aux auteurs pour présenter leur actualité de publication. Le Salon sera également l'occasion d'exposer et de célébrer les productions intellectuelles des différentes migrations à travers le monde, dans l'espace de la librairie du CCME,

llement à l'honneur à travers des ateliers ou tables rondes avec Jean Paul Monin, philosophe et initiateur de la collection «Les petits platon», Marie-Laure Depuis, Isabelle Bouchex, publiées en France; au Maroc, Jacques Vidal-Naquet, directeur de «La Jose» par les livres. □

Azizi EL AFFAS

Peine de mort

## Harmoniser le Code pénal avec la Constitution

**L**a Coalition marocaine contre la peine de mort (CMCPM) a organisé une conférence, vendredi dernier à Rabat, sous le thème : « Constitution et droit à la vie ».

Marquée par la participation de Me Mohamed Sabbar, SG du Conseil des droits de l'Homme (CNDH), Mme Amina Bouayach, présidente de l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH), Me Eric Bernard, administrateur de l'association française « Ensemble contre la peine de mort » (ECPM), Me Abdessalam Emani, Procureur général près de la Cour de première instance de Rabat, cette conférence a porté sur le rôle du droit international des droits de l'Homme dans la protection du droit à la vie, ainsi que sur des éléments de réflexion pour la mise en œuvre de l'article 20 de la Constitution et aussi sur les

fondements philosophiques du droit à la vie. Les intervenants ont aussi mis l'accent lors de cette rencontre sur la pratique judiciaire et la peine de mort, ainsi que la dynamique mondiale de l'abolition de la peine de mort. Il fut également question des perspectives de réforme du système pénal marocain en matière d'abolition de la peine de mort et de protection du droit à la vie, ainsi que du rôle de l'appareil législatif dans ce sens.

L'objectif, selon Abdershahim Jamai, coordinateur du CMCPM, étant de mettre en avant un débat public sur la nécessité de protection du droit à la vie et l'abolition de la peine de mort, pour aboutir, au final, à une harmonisation de la loi interne par rapport aux instruments internationaux des droits de l'Homme, conformément au Deuxième protocole facultatif annexe au Pacte interna-

tional des droits civils et politiques. L'Instance Equité et Réconciliation avait justement appelé les autorités marocaines à le ratifier. Cela permettra également d'avoir une législation en conformité avec les dispositions de la nouvelle Constitution.

L'OMDH (Organisation marocaine des droits de l'Homme) avait dénoncé le jugement émis contre le principal accusé dans l'affaire de terrorisme du café de l'Argana, qui avait causé la mort de 17 personnes de différentes nationalités. Le tribunal de première instance de Rabat avait condamné l'accusé à la peine de mort. Un jugement incompatible avec l'esprit de la nouvelle Constitution, qui stipule l'abolition de la peine de mort. En effet, parmi les nouveautés largement applaudies de cette nouvelle Constitution figure la consécration du droit à la vie, incompatible avec la peine

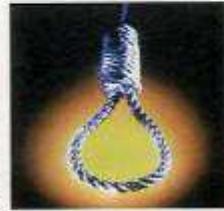
de mort. « Le droit à la vie est le droit premier de tout être humain. La loi protège ce droit » dirait l'article 20 de la Constitution. Plus explicite encore, l'article 22 : « Il ne peut être porté atteinte à l'intégrité physique ou morale de quiconque, en quelque circonstance que ce soit et par quelque personne que ce soit, privée ou publique (...) »

Amina Bouayach, présidente de l'OMDH, militante de longue date au sein de la Coalition marocaine contre la peine de mort (CMCPM), a déclaré qu'il est temps pour le Maroc de concrétiser ses engagements devenus désormais des exigences, envers le droit national et international.

Le Code pénal actuel contraste avec la nouvelle Constitution.

Partant, il urge de mettre en œuvre les décrets d'application pour espérer un changement.

Leila Ouazry



Revue de Presse du Cons

## الاشتراكي الموحد لأعضائه: حرام عليكم عضوية المجالس الاستشارية للدولة

أحمد مدياني  
الخميس 16 فبراير 2012 - 12:01

علمت "كود" من مصدر مطلع داخل الحزب الاشتراكي الموحد. أن المكتب السياسي للحزب أرسل تعليمات لكافة العضوات و الأعضاء المنتسبين للحزب يحذرهم من قبول دعوات العضوية بالمجلس الوطني للحقوق الإنسان، وجميع المجالس الاستشارية للدولة، المكتب السياسي و في اجتماع له بتاريخ 20 يناير 2011، اعتبر الدعوات التي توجه إلى الأفراد تستهدف الحزب.

وأضاف ذات المصدر أن أنصار تيار اليسار المواطن بالحزب يرفضون التعميم، معتبرين العضوية في تلك المجالس عملاً مدنياً و جماعياً، لا يجب أن تغلفه الحسابات السياسية. وسيترتب عن القرار إخلاء الساحة للغير.  
ويترقب أن يشتعل نقاش ساخن بين أعضاء الحزب، داخل أشغال المجلس الوطني القادم المقرر عقده يوم الأحد 24 فبراير 2012 .

Revue de Presse du Conseil National